

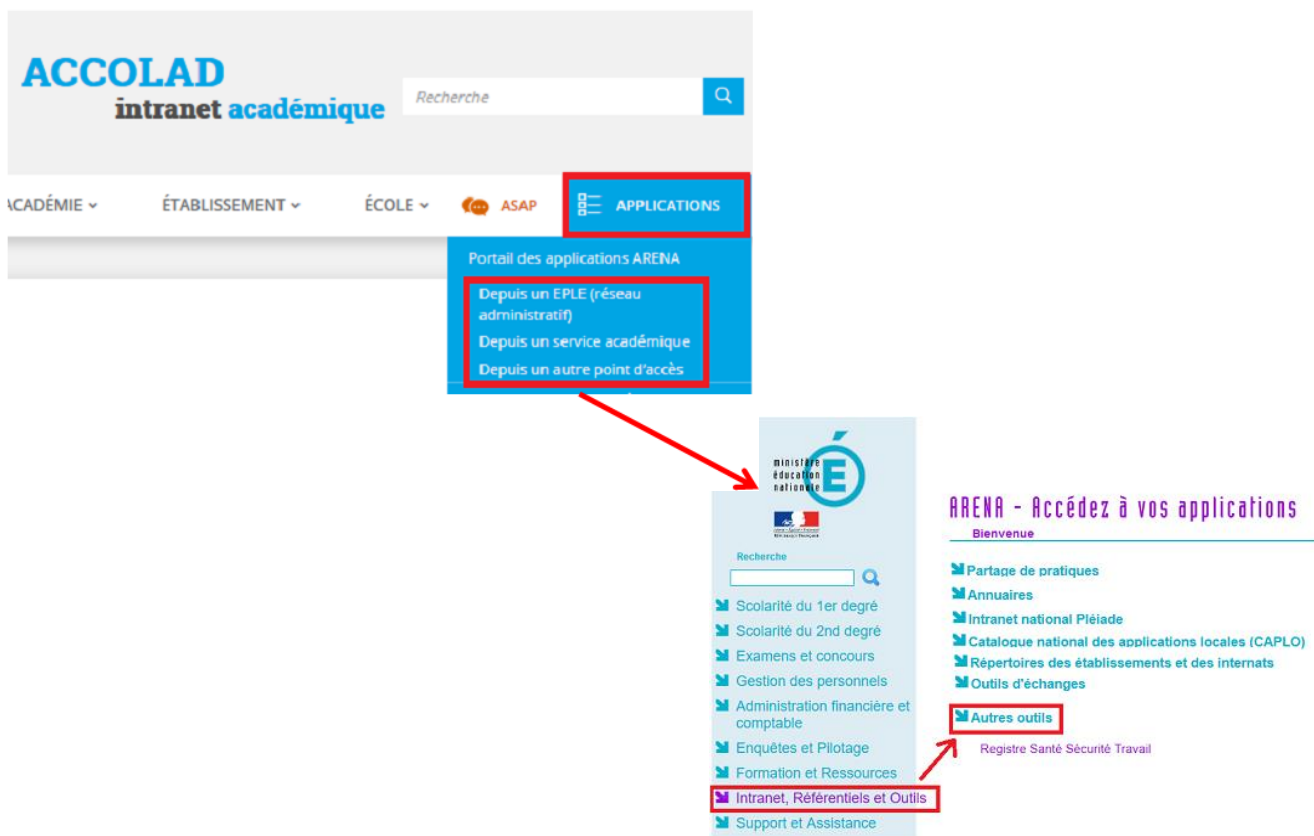
REGISTRE SANTÉ SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Toute personne fréquentant quotidiennement ou occasionnellement une école ou un établissement peut faire un signalement sur les problèmes qu'elle pourrait rencontrer en matière de sécurité, hygiène et conditions de travail.

Le Registre Santé Sécurité au Travail (RSST) est désormais dématérialisé. Pour y accéder, rien de plus simple :

① S'identifier via le site académique ACCOLAD (<https://accolad.ac-montpellier.fr>) avec les identifiant et mot de passe de la messagerie académique :

②



The screenshot shows the ACCOLAD intranet interface. At the top, there is a search bar and navigation menus for 'ACADÉMIE', 'ÉTABLISSEMENT', 'ÉCOLE', 'ASAP', and 'APPLICATIONS'. The 'APPLICATIONS' menu is highlighted with a red box. Below it, a dropdown menu shows options: 'Portail des applications ARENA', 'Depuis un EPLE (réseau administratif)', 'Depuis un service académique', and 'Depuis un autre point d'accès'. The 'Depuis un EPLE (réseau administratif)' option is highlighted with a red box. A red arrow points from this option to a secondary menu. This secondary menu lists various services, with 'Intranet, Référentiels et Outils' highlighted in a red box. To the right, a sidebar titled 'ARENA - Accédez à vos applications' lists several categories, with 'Autres outils' highlighted in a red box. An arrow points from 'Autres outils' to the 'Registre Santé Sécurité Travail' link.



This screenshot shows the ARENA application portal. The 'Autres outils' link is circled in red. The page title is 'ARENA - Accédez à vos applications' and it includes a search bar and a list of application categories.

③ Cliquer enfin sur les boutons , puis

 Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations pour compléter le formulaire en ligne.